



Violence sur mineur (petit frère en l'espèce)

Par Visiteur

Bonjour,
mon petit frère agé de 10 ans est parti de la maison samedi dernier tôt le matin en prenant 20 ? dans le porte monnaie de ma mère et les deux trousseaux de clefs. Ma mère à son réveil vers 10h30 ne retrouve plus son fils et m'appelle pour me demander déjà d'une, de le ramener et d'autre part (elle s'est fait un linbago) à besoin de médicament donc d'aller à la pharmacie.

Nous (moi et mon ami) avons chercher mon petit frère partout et au bou de 3 heures l'avons récupéré entrain de jouer dans la rue. Pris de colère mon ami lui a mis deux grosses claques sur la figure. il n'aurai pas du certe. Après une grosse réprimande, nous avons ramener mon frère.

puis après avoir longuement discuter nous sommes repartis chez nous. Dimanche matin le petit repart pendant que sa mère dort. Lundi le petit s'enfui de l'école et va errer dans la rue. la police le trouve et le ramène au poste et demande à ma mère de venir le chercher. le petit à dis que son beau frère lui avait donner une claque et que c'est pour cela qu'il est parti. enfin bref. mon ami est convoqué au commissariat au plus vite. Qu'est ce qu'il risque?

Par Visiteur

Bonjour Madmae

En principe votre ami ne risque absolument rien car son attitude (qu'il regrette) est assimilable à un devoir de correction. Le jour de sa convocation votre ami doit s'expliquer clairement sur son geste et les circonstances à l'origine de ce fait.

Cordialement

Par Visiteur

Merci pour votre rapidité, il faut savoir aussi que le petit a été le lendemain donc mardi à l'hôpital pour enquête.
Cordialement

Par Visiteur

Madame

Je comprends bien mais il s'agit de la procédure habituelle. Les services de police sont dans l'obligation de leur faire examiner afin de s'assurer qu'il ne fait pas l'objet de maltraitance ou autre.

Il faudra vraiment que votre ami explique clairement la situation ainsi que votre mère.

cordialement

Par Visiteur

Mon ami est convoqué lundi à 10h, ma mère à 15h30. sur le rapport médical, mon petit frère à dit qu'il avait reçu une multitude de claques et qu'il y a crainte. Lors de la correction ma mère n'était pas présente. j'étais la seule témoin. Bref.

J'ai peur pour mon petit frère, car ma mère n'arrive plus à le tenir. il fait des fugues tous les jours, quand ma mère s'interpose à lui il veut tout casser dans la maison et il le fait si ma mère ne cède pas. il vole dans les magasins. il a de mauvaises fréquentations. il à même menacer de se jeter par la fenêtre et je vous jure qu'il était prêt à le faire. Je pense qu'il est véritablement en danger chez ma mère. Je pense qu'il est malheureux aussi. Et je ne sais pas quoi faire. il y a déjà des assistantes sociales et des éducateurs qui viennent mais ça ne change rien. ma mère a complètement baisser les bras à tous les niveaux.

Que puis-je faire pour aider mon petit frère??

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je comprends tout à fait votre inquiétude.
Est ce que le juge pour enfants a été saisi?
Avez vous parlé à son éducateur et aux assistantes maternelles?
Est ce qu'un placement a été envisagé?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Ma mère à demander à placer mon frère dans un internat mais le juge à refuser car elle a pris sa demande comme un abandon. Je pense écrire une lettre au juge pour enfant avec mes soeurs témoignant du manque d'éducation, du manque d'hygiène, manque d'attention etc...

Je ne sais ce que pense les éducateurs de mon frère car je ne les ai jamais vu. Je vais essayer de demandé les coordonnées téléphoniques des éducateurs à ma mère. Je n'y crois pas trop mais qui tente rien n'a rien.

En tout cas merci pour cette conversation cela m'a rassurer de parler avec vous.

Cordialement,

Par Visiteur

Chère Madame

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.

Je pense que votre démarche est la bonne. Prenez contact avec les éducateurs. Manifestez vous auprès d'eux et du juge.

Bon courage.

Bien cordialement